

salut les Seniors

Bulletin trimestriel du Conseil des Seniors du 10^e

N° 5-JUIN 2018



LA CASERNE DES CÉLESTINS

La caserne des Célestins regroupe l'état-major de la Garde républicaine et celui du Régiment de Cavalerie, différentes écuries, un manège réalisé par Gustave Eiffel, un service vétérinaire, une forge pour maréchal ferrant, des mess, des logements pour plus de 100 familles, un salon de coiffure et aussi un musée, dit la salle des traditions de la Garde républicaine, dédié à l'histoire de l'unité de 1802 à nos jours.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Sybille FASSO, Adjointe à la Maire
Déléguée aux Affaires Sociales, aux Seniors,
à la Mémoire et au Monde Combattant

sybille.fasso@paris.fr • 01.53.72.10.54

Demandez à recevoir le bulletin par courrier

Mairie 10^e
www.mairie10.paris.fr

Sommaire

Les seniors racontent.....	p.2
FLASH INFO.....	p.3
L'esclavage: un combat d'hier et d'aujourd'hui.....	p.4
Les seniors de souviennent de mai 1968.....	p.6
Le microcrédit personnel.....	p.7
Printemps, espoir.....	p.8

Les seniors racontent



En mars 2018, visite de la caserne des Célestins construite en 1895 sur l'emplacement d'un ancien couvent (ordre des Célestins) où s'installèrent en 1789 les Gardes nationaux, pendant la Révolution, puis successivement des institutions de sourds-muets et d'aveugles. À partir de 1795, les locaux sont occupés par des « gens d'armes » (quartier de cavalerie, légion de gendarmerie, caserne de la garde de la capitale).

Aujourd'hui, les Gardes républicains sont issus de la gendarmerie et se répartissent entre régiment de cavalerie et régiment d'infanterie lequel comprend un escadron de motocyclistes.

Leurs missions :

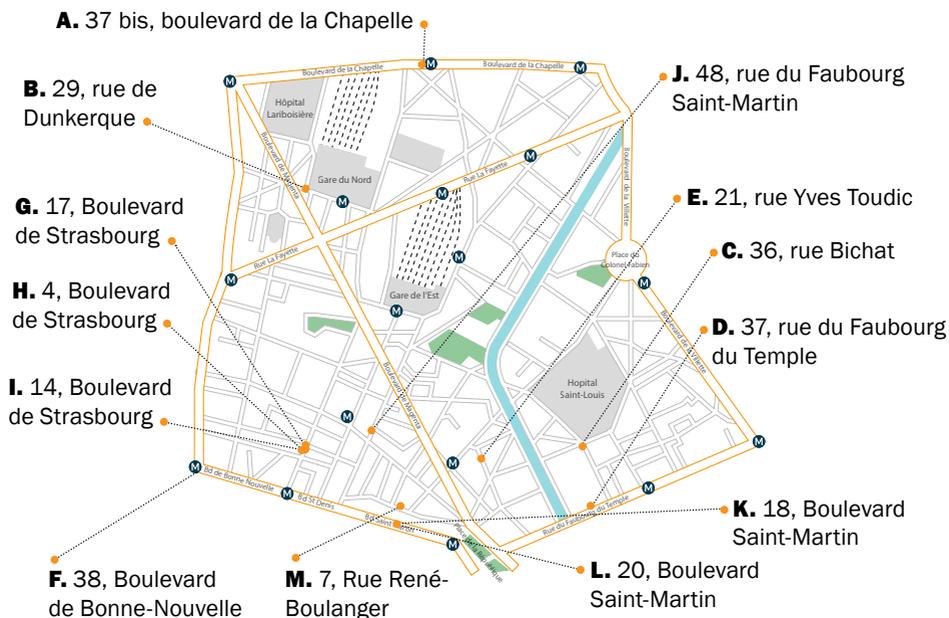
- assurer le protocole militaire de l'État (escortes d'honneur, défilés accompagnés par la musique de la Garde et la fanfare de cavalerie)
- assurer la sécurité des palais nationaux, de certaines ambassades de France...
- contribuer à la sécurité publique en générale (ex : le Tour de France)

FLASH INFO



Notre arrondissement compte de nombreuses salles de spectacle avec un ou plusieurs théâtres par quartier. **Saurez-vous retrouver leur adresse ?**

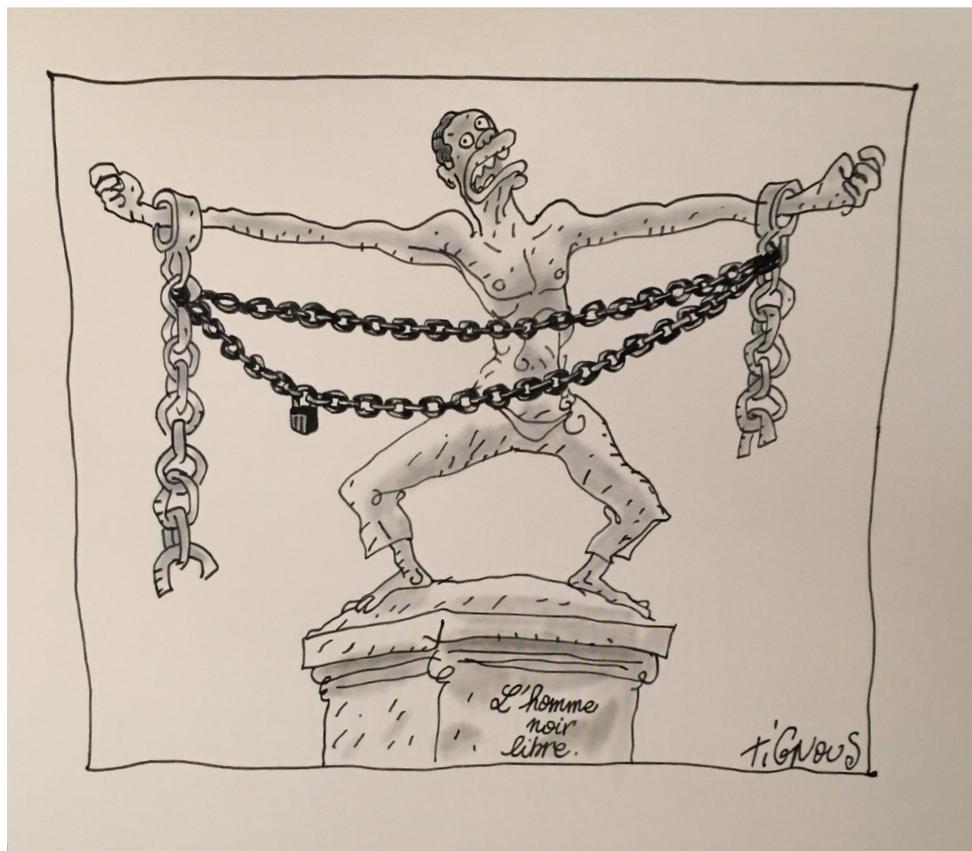
- | | | |
|-----------------------------|---|--|
| 1. Alhambra | 7. Théâtre Antoine | 11. Théâtre de la Renaissance |
| 2. L'Archipel | 8. Théâtre du Gymnase | 12. Théâtre des Bouffes du Nord |
| 3. Laurette Théâtre | 9. Théâtre du Petit Saint-Martin | 13. Théâtre La Boussole |
| 4. Le Comédia | 10. Théâtre de la Porte Saint-Martin | |
| 5. Le Splendid | | |
| 6. Palais des Glaces | | |



L'esclavage : un combat d'hier et d'aujourd'hui

Victor Schœlcher, né faubourg Saint-Denis, est le maître d'œuvre, il y a 170 ans, de la seconde abolition de l'esclavage en France.

La commune de Champagny (Haute-Saône), s'enorgueillit d'avoir inscrit le vœu de l'abolition de l'esclavage dans son cahier de doléances en 1789. La Convention supprima l'esclavage par une loi du 16 pluviôse an II (4 février 1794). Mais en 1802, Bonaparte décide de le rétablir dans toutes les colonies.





Victor Schoelcher écrit en 1847 :

« Le seul, l'unique remède aux maux incalculables de la servitude c'est la liberté. Il est impossible d'introduire l'humanité dans l'esclavage. Il n'existe qu'un moyen d'améliorer réellement le sort des nègres, c'est de prononcer l'émancipation complète et immédiate ».

Après la Révolution de 1848, lors de la brève II^e République, Victor Schoelcher fait adopter le décret du 27 avril 1848 qui abolit l'esclavage en France : 248 500 esclaves sont libérés. Mais, contre son avis, les colons sont indemnisés : ils reçoivent environ six millions de franc-or, l'équivalent de dizaines de milliards d'euros.

Républicain, défenseur des droits des femmes, adversaire de la peine de mort, il est proscrit par le Second Empire.

Il est élu député de la Martinique en 1871, puis sénateur en 1875. Il décède le 25 décembre 1893, ses cendres ont été transférées au Panthéon le 20 mai 1949, sur une initiative du sénateur Gaston Monnerville, métis originaire de Guyane.

La lutte contre l'esclavage n'est pas finie : l'esclavage moderne existe, ici aussi. C'est l'exploitation du labeur des « sans-papiers ».



Une victoire dans notre quartier :

après une longue et âpre lutte, les travailleuses sans-papiers du 57 boulevard de Strasbourg, soutenues syndicalement, sont arrivées à faire reconnaître par le tribunal la « traite des êtres humains », et à faire condamner leur patron criminel. Au sein du monde du travail, dans un cadre collectif, c'est une première !

Sybille

Les Seniors se souviennent de 1968

« **La France s'ennuie ...** » Pierre Viansson-Ponté, édito du Monde le 15 mars 1968.

DÉCEMBRE 1967

La loi Neuwirth autorise la vente de la pilule contraceptive aux femmes, mais il faudra attendre jusqu'en 1972 la mise en application effective !

JANVIER

L'offensive du Têt menée par 80 000 soldats du Viêt-Cong sur 100 villes du sud sera un tournant dans la guerre du Viêt Nam.

FÉVRIER

Jeux olympiques d'hiver à Grenoble : Marielle Goitschel, Annie Famose, Isabelle Mir et Jean-Claude Killy remportent 9 médailles, dont 4 en or. Les Jeux sont retransmis pour la première fois en couleur et partout dans le monde.

MARS

Recensement en France : le cap des 50 millions de Français est dépassé.

Dans les logements, ils ne sont que 50% à posséder l'eau chaude, et 35% le chauffage central.

AVRIL

Assassinat de Martin Luther King à Memphis.

MAI

2 mai : l'évacuation de la Sorbonne marque le début des « événements de mai 68 » en France. Des étudiants manifestent aussi en Amérique du Nord, au Japon, en Allemagne au Sénégal...

27 mai : après la plus longue, large et dure grève de l'histoire : signature des « accords de Grenelle », portant notamment sur une augmentation du SMIC de 35% et sur la création des sections syndicales dans l'entreprise.

13 mai : ouverture de la Conférence de Paris entre les représentants américains et nord-vietnamiens. Les pourparlers amènent l'arrêt total des bombardements sur le Nord le 31 octobre.

JUIN

Assassinat de Robert Kennedy à Los Angeles.

AOÛT

Le début de la « normalisation » de la Tchécoslovaquie met fin au « Printemps de Prague ».

SEPTEMBRE

Fin du déplacement, financé par l'UNESCO, des temples d'Abou Simbel, en Égypte, rendu nécessaire par la construction du barrage d'Assouan.

OCTOBRE

Prix Nobel de la paix attribué à René Cassin, juriste inspirateur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (10 décembre 1948).

DÉCEMBRE

En France, vote de la loi sur l'exercice du droit syndical dans l'entreprise. Cette loi consacre non seulement la liberté d'expression et d'action du syndicat dans l'entreprise, mais elle crée aussi les statuts de délégué syndical, délégué du personnel et représentant au comité d'entreprise.

JANVIER 1969

Inauguration de la faculté de Vincennes, appelée « Centre universitaire expérimental ».

C'était il y a 50 ans, comme le temps passe !

CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS



MODERNE DEPUIS 1637

Le microcrédit personnel, le coup de pouce qui permet de réaliser ses projets !

Mis en place en 2008, le microcrédit personnel du Crédit Municipal de Paris permet aux habitants de l'Île-de-France de réaliser leurs projets, même si les banques refusent de leur accorder un prêt (ressources insuffisantes, absence de garantie, fichier, etc.).

Que permet de financer le microcrédit personnel ?

Les types de projets financés sont très vastes, en passant par des soins dentaires, l'achat d'un véhicule, un bien d'équipement ou des travaux dans son logement, etc.

Il s'agit de faciliter l'insertion sociale/professionnelle ou d'améliorer le bien-être des bénéficiaires.

Quelles sont les caractéristiques d'un microcrédit ?

Il s'agit d'un prêt de 300 € à 5 000 €, remboursable sur une durée de 6 à 48 mois, à un taux de 4,08% (TAEG). La spécificité de ce type de crédit est que le bénéficiaire est accompagné, du moment où son dossier est constitué jusqu'au remboursement complet du prêt. Une analyse du budget du demandeur est réalisée systématiquement afin de s'assurer de ne pas le déséquilibrer et de pouvoir donner des conseils au demandeur si nécessaire.

De belles histoires

Neuf ans après la création de ce service, plus de 5200 microcrédits personnels ont été accordés au travers du Crédit Municipal de Paris, permettant aux micro-emprunteurs de concrétiser leurs projets.

Infos pratiques

Plateforme d'information : 01 44 61 65 55

Une permanence est tenue par une bénévole le samedi matin de 9h à 11h à la Mairie du 10^{ème}.

Site internet : www.microcredit-municipal.fr

Adresse e-mail : microcredit@creditmunicipal.fr

Adresse postale : Service microcrédit - Crédit Municipal de Paris /
55 rue des Francs-Bourgeois / 75 004 Paris

Printemps, Espoir. (Recette)

«Nous verrons est un mot magique
qui sert dans tous les cas fâcheux

..Nous verrons, dit le politique ;
nous verrons, dit le malheureux...

...Journalistes, rois d'un jour,
Fanfarons, faux amis ...

Tous vous disent : Nous verrons. »

*Tirés de « poésies diverses »,
de F.R.de Chateaubriand*

*Vivre le présent, sans se laisser envahir
par les regrets, ou remords, liés au passé ;
c'est terminé, on n'y peut plus rien.*

*Ne pas se laisser empoisonner
par une vision trop pessimiste de l'avenir,
lequel on ne peut ni maîtriser, ni anticiper.*

*Cesser de penser à la finitude
qui est le lot de tout être humain ;
on n'est pas maître du futur, par contre,
on peut le rester de l'instant.*

*Vivre le mieux possible en profitant de la situation présente,
dans ce qu'elle peut nous apporter de meilleur :*

*Des moments d'amitié partagée,
la chaleur d'un feu au coin de la cheminée,
le parfum tiède et enivrant du printemps qui s'annonce...
Tant de belles choses qui participent du bonheur.*

*Ne pas dire, comme dans les vers de Chateaubriand
« nous verrons », mais bien plutôt, voyons ;*

*Voyons ce qui nous est proposé aujourd'hui,
profitons des joies, même minimes, qui nous sont offertes ;
Soyons là, dans l'instant, présents à nous-mêmes et aux autres ;
en un mot, vivons.*

*Ne pas oublier que s'ouvrir à l'Autre
est l'une des clés du Bonheur.*

Éviter à tout prix le repli sur soi ...

*Ce sont là quelques idées-recettes pour continuer
à rester debout , et vivre du mieux possible.*

Comme disaient les Anciens « Carpe diem » !

Le printemps arrive...Haut les cœurs !

Edith